Système d'assainissement 2023
ST LAURENT DE CERIS 2
Réseau de type Séparatif

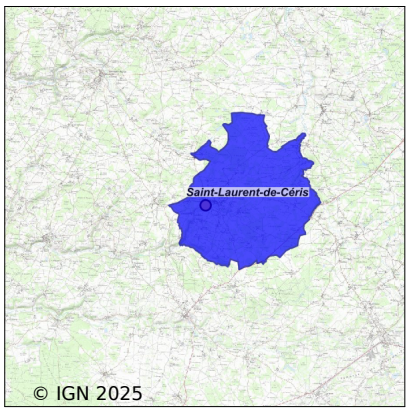

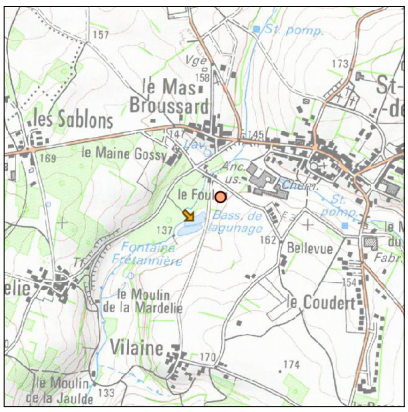

Station : ST LAURENT DE CERIS 2

Code Sandre	**0516329V002**
Nom du maître d'ouvrage	COMMUNE DE SAINT LAURENT DE CERIS
Nom de l'exploitant	-
Date de mise en service	avril 2021
Date de mise hors service	-
Niveau de traitement	Secondaire bio (Ntk)
Capacité	450 équivalent-habitant
Charge nominale DBO5	27 Kg/j
Charge nominale DCO	54 Kg/j
Charge nominale MES	40,5 Kg/j
Débit nominal temps sec	67,5 m3/j
Débit nominal temps pluie	-
Filières EAU	File 1: Prétraitements, Filtres plantés, Infiltration
Filières BOUE	
Filières ODEUR	
Coordonnées du point de rejet (Lambert 93)	504 390, 6 540 917 - Coordonnées établies (précision du décamètre)
Milieu récepteur	Rivière - La Sonnette

Chronologie des raccordements au réseau

Raccordements communaux

100% de Saint-Laurent-de-Céris depuis 1964

Observations SDDE

Système de collecte

Le poste du bourg est équipé dun trop-plein. Le volume déversé vers La Sonnette est estimé via la mesure du niveau deau dans le poste et la formule de Manning-Stickler. Un déversement a eu lieu à 34 reprises représentant 7134 m3 au cours de lannée. Ces déversements ont eu lieu essentiellement en fin dannée lorsque les précipitations étaient importantes.

Le volume mesuré par le débitmètre du poste du Bourg ne représente pas la totalité du volume reçu par la station. Le volume du poste de la Vilaine qui est denviron 2 m3/j (temps sec nappe basse) nest pas comptabilisé.

Le réseau est très sensible aux eaux météoriques.

Le fonctionnement des pompes de Vilaine nest pas satisfaisant. Seule la pompe 1 fonctionne (problème d alternance).

Préconisations :

- Faire vérifier le système dalternance entre les deux pompes du poste de Vilaine,
- Faire programmer les téléalarmes des postes (bourg + station).

Station d'épuration

Résultat analytique :

Lors du bilan 24h, la station a reçu 40% de sa charge organique et les résultats des analyses réalisées sur l effluent de sortie montrent un respect des normes de rejet.

Les tests réalisés au cours de lannée montrent également une bonne qualité de leffluent.

Fonctionnement :

Le fonctionnement de la station est satisfaisant.

Le développement des roseaux est satisfaisant. Au bout de 1 an et demi de fonctionnement, ils sont moins denses à la surface des casiers du 1er étage.

Un écart important est constaté entre les volumes entrée et sortie au cours du premier trimestre. Cet écart est dû au raccordement du surplus deau de la lagune de stockage des boues vers le poste de la station dépuration. Cette installation provisoire avait pour but déviter le débordement de la lagune jusquà son curage en août.

Préconisations :

Les quelques mauvaises herbes qui poussent entre les roseaux à la surface des casiers sont à arracher régulièrement lors de chaque passage des employés.

Lobjectif est de ne pas se faire déborder par un envahissement des adventices.

Cet entretien régulier est nécessaire.

Les travaux de la zone de rejet végétalisé et la zone humide ont été réceptionnés le 1er juin.

Pour rappel, lorsque le débit du cours deau est inférieur à 160 l/s, les eaux traitées sont à envoyer sur la zone de rejet végétalisée et lorsquil est supérieur, elles sont à envoyer directement dans la Sonnette.

La hauteur de basculement entre le rejet direct et le rejet dans la ZRV est de 26 cm.

En fin dannée lorsque le niveau de la Sonnette était supérieur à 26 cm, les agents communaux nont pas respecté la consigne. Les eaux traitées étaient toujours envoyées vers la ZRV. Le basculement na pas été effectué.

Résultat analytique :

Conformément à larrêté préfectoral de la station, des prélèvements deau de la Sonnette ont été réalisés en amont et en aval de la zone dinfiltration lors du bilan 24h pendant lequel leau traitée étaient dirigées directement vers le cours deau.

Les résultats montrent un faible impact sur les matières phosphorées.

Préconisations :

Relève du niveau deau une fois par semaine (le lundi par exemple) si le niveau deau est inférieur à 26 cm, la ZRV est à alimenter, sil est supérieur à 26 cm, les eaux traitées sont envoyées directement dans la Sonnette.

Sous produits

Accumulation des boues à la surface du 1er étage.
Déchets de dégrillage collectés au niveau du poste du bourg évacués avec les ordures ménagères (non quantifiés).

Données chiffrées

Les données présentées ci-dessous peuvent provenir des différentes STEP suivantes, liées au même système de collecte :

0516329V001 ST LAURENT DE CERIS

Tableau de synthèse

Paramètre	Pollution entrante			Rendement	Pollution sortante	
	Charge	Capacité	Concentration		Charge	Concentration
VOL	34 m3/j	50 %			37 m3/j	
DBO5	13,2 Kg/j	49 %	390 mg/l	99 %	0,1 Kg/j	1,9 mg/l
DCO	29,2 Kg/j	54 %	860 mg/l	94 %	1,8 Kg/j	50 mg/l
MES	10,1 Kg/j		300 mg/l	99 %	0,1 Kg/j	3,8 mg/l
NGL	3,3 Kg/j		99 mg/l	12,8 %	2,9 Kg/j	79 mg/l
NTK	3,3 Kg/j		99 mg/l	98 %	0,1 Kg/j	1,6 mg/l
PT	0,4 Kg/j		12,1 mg/l	22 %	0,3 Kg/j	8,7 mg/l

Problèmes rencontrés en 2023

Problèmes liés...

... à la collecte des effluents	Non
...à l'atteinte des performances européennes	Non
...à l'autosurveillance	Non
...à l'exploitation des ouvrages	Non
...à la production des boues	Non
...à la vétusté	Non
...à la destination des sous-produits	Non

Accès aux données

Les données historiques sont disponibles en téléchargement depuis la thématique "Usages et pressions polluantes domestiques et urbaines" ou sous forme d'archive depuis le catalogue de données du SIE du Bassin Adour Garonne (http ://adour-garonne.eaufrance.fr).

Accés à la fiche du Portail d'information sur l'assainissement collectif : https://assainissement.developpement-durable.gouv.fr/pages/data/fiche-0516329V002